

L'activité dans l'automobile ralentit encore en 2025

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 230 • Décembre 2025



Sur les dix premiers mois de 2025, l'activité dans l'industrie automobile en Bourgogne-Franche-Comté continue de baisser. Le niveau des immatriculations de véhicules est bas et le climat des affaires demeure morose dans le secteur. Au premier semestre, l'emploi salarié de la filière diminue fortement. Cette dégradation de l'emploi s'accompagne d'un recul des embauches et d'un affaiblissement du recrutement durable. Par ailleurs, le recours à l'activité partielle se réduit.

Une activité en baisse dans l'industrie automobile en 2025

Sur les dix premiers mois de l'année 2025, l'activité dans l'industrie automobile en Bourgogne-Franche-Comté, mesurée par les heures rémunérées, recule de 3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le recul est quasi continu depuis le rebond post-covid fin 2020. Cette évolution s'inscrit dans un climat des affaires de l'industrie automobile national en baisse, en deçà de sa moyenne de longue période.

Les ventes de voitures neuves en France devraient s'établir entre 1,6 et 1,7 million de véhicules sur l'année, soit 300 000 à 400 000 de moins qu'en 2019. Deux raisons expliquent cette situation. Tout d'abord, l'augmentation du prix des voitures neuves (+40 % sur six ans) freine le renouvellement du parc. Par ailleurs, en raison des incertitudes sur la réglementation et les aides publiques ► encadré, les consommateurs sont plus attentistes et diffèrent plus souvent le remplacement de leur véhicule thermique.

Cependant, les voitures 100 % électriques confirment leur percée. Depuis le mois d'août, elles dépassent les 20 % de part de marché dans le neuf et représentent une vente sur quatre au mois de novembre. Ce niveau mensuel inédit est attribué, d'une part, au succès de la location avec option d'achat pour les ménages modestes, soutenue par des aides publiques, et, d'autre part, à l'obligation pour les entreprises d'intégrer au moins 20 % de voitures 100 % électriques dans leurs flottes.

Diminution importante des effectifs salariés de la filière

Fin juin 2025, un peu plus de 36 400 salariés travaillent dans l'un des 362 établissements de la filière automobile en Bourgogne-Franche-

► 1. Niveau d'emploi et évolution annuelle dans la filière automobile au 30 juin 2025

Segments	Nb. étab.	Emploi salarié		Emploi intérimaire		Emploi total	
		Effectifs	Évolution (en %)	Effectifs	Évolution (en %)	Effectifs	Évolution (en %)
Construction automobile	13	8 910	- 5,7	1 900	+ 23,9	10 810	- 1,6
Fabrication d'équipements auto.	109	12 740	- 5,2	2 040	- 9,6	14 780	- 5,8
Fabrication de biens intermédiaires	160	10 030	- 3,6	1 010	- 12,6	11 040	- 4,5
Commerce intra filière	16	2 010	+ 0,2	< 100	+ 6,0	2 070	+ 0,4
Fabrication de biens d'équipements	27	860	- 3,8	< 100	- 49,2	870	- 5,0
Études, conception, analyse	26	1 340	- 15,9	< 100	- 28,0	1 410	- 16,6
Transports et logistiques	11	550	- 4,2	< 100	+ 31,5	610	- 1,8
Ensemble de la filière	362	36 440	- 5,0	5 150	- 0,3	41 590	- 4,4

Champ : Périmètre 2025 (établissements présents en 2022 avec prise en compte des fermetures et des reprises).

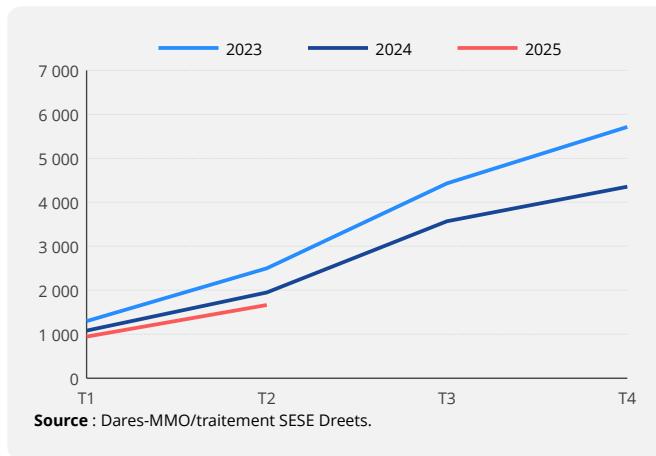
Sources : Urssaf, Dares.

Comté ► figure 1. Sur un an, l'emploi salarié diminue de 5 %. Tous les segments sont en baisse, en particulier celui de l'ingénierie (-15,9 %). La construction automobile et la fabrication d'équipements automobiles, deux segments principaux en termes d'emplois, subissent de lourdes pertes d'effectifs avec respectivement -5,7 % et -5,2 %. Seul le commerce intra-filière reste stable.

À cet emploi permanent s'ajoutent 5 150 emplois intérimaires. Leur nombre diminue légèrement sur l'ensemble de la filière. Le rebond (+23,9 %) dans la construction automobile ne compense pas les

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

► 2. Cumul annuel des embauches (CDD, CDI) dans la filière automobile



reculs de 9,6 % dans la fabrication d'équipements automobiles et de 12,6 % dans la fabrication de biens intermédiaires.

Le recul de l'activité dans l'industrie automobile peut expliquer pour partie cette baisse d'emploi. Les résultats économiques de 2024 peuvent également y contribuer. Sur le champ des près de 200 petites et moyennes entreprises régionales de la filière, les chiffres d'affaires et les taux de marge brute d'exploitation baissent respectivement de 8,9 % et 5,0 % entre 2023 et 2024.

Recul des embauches et affaiblissement du recrutement durable

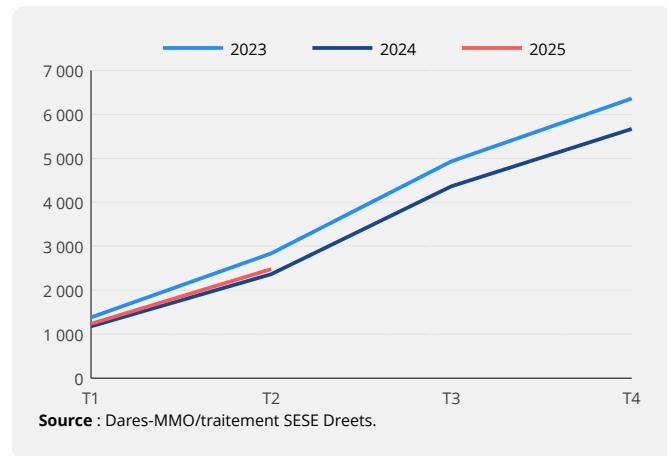
Les établissements de la filière ont embauché 1 700 salariés au cours du premier semestre 2025, soit 14,4 % de moins que lors de la même période en 2024, déjà à un niveau bas ► figure 2. Le recrutement durable s'affaiblit au profit de contrats plus précaires dont les durées s'allongent. Lors de l'embauche, la proportion de salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée (CDI), à 67 %, marque un retrait de deux points comparée à l'année précédente. Cette part de CDI reste cependant supérieure à celle de l'industrie régionale (50 %). Parmi les trois secteurs de la filière qui recrutent le plus, les conditions d'embauches sont plus favorables. La part de CDI atteint 95 % dans la construction automobile. Dans la fabrication d'équipements automobiles, cette part tombe à 64 % et pour la fabrication de biens intermédiaires à un peu plus de 50 %. Parallèlement, les offres d'emploi déposées à France Travail diminuent.

Dans le même temps, 2 500 salariés ont quitté la filière automobile, soit 4,8 % de plus qu'en 2024 ► figure 3. Pour 85 %, ces départs

► Encadré – Quelles orientations pour la réglementation européenne ?

Un éventuel assouplissement du règlement qui interdit la vente de véhicules neufs à moteur thermique après 2035 est en discussion au sein des instances européennes. Il pourrait déboucher sur un étalement dans le temps avec plusieurs options comme l'homologation de moteurs à combustion à haut rendement (des voitures électriques équipées d'un prolongateur d'autonomie thermique), des hybrides rechargeables, voire des moteurs fonctionnant avec des agrocarburants. D'autres sujets sont aussi débattus, comme le seuil de contenu européen dans la fabrication d'un véhicule, ainsi que le prix de la voiture électrique pour la rendre accessible à tous. Cela va de pair avec des aides financières à destination des industriels et/ou des consommateurs.

► 3. Cumul annuel des sorties (CDD, CDI) dans la filière automobile



sont des ruptures de contrat de travail, avec la démission comme principal motif dans trois cas sur dix. Toutefois, ce choix à l'initiative du salarié est en recul de neuf points par rapport à la période 2022-2024. À l'inverse, les ruptures pour licenciements progressent pour atteindre un peu moins de 500 au premier semestre 2025.

Un moindre recours à l'activité partielle

Le recours au chômage partiel est en baisse au cours du premier semestre 2025. Ce moindre recours s'explique par une baisse des effectifs pérennes ces dernières années, ainsi que par une meilleure disponibilité des matériaux et des pièces détachées. Toutefois, en fin d'été, les tensions commerciales sino-américaines ont suscité de nouvelles inquiétudes sur l'approvisionnement en semi-conducteurs. ●

Guillaume Volmers (Insee), Céline Rouot, Émilie Vivas (Dreets)



Retrouver les données associées
à cette publication sur insee.fr

► Méthode

Dans cette étude, le périmètre de la filière automobile au 30 juin 2025 (362 établissements) est basé sur le contour 2022, extrapolé des cessations et reprises. Les créations pures n'ont pas été prises en compte. Le périmètre se décompose en sept segments. La construction automobile, la fabrication d'équipements automobiles (système de direction, d'échappement, carrosserie, etc.) et la fabrication de biens intermédiaires (composants électroniques, mécanique industrielle, etc.) constituent sa colonne vertébrale. En amont de la chaîne de production s'ajoutent les activités de fabrication de biens d'équipements, d'ingénierie, de transport et de commerce intra-filière.

► Pour en savoir plus

- **Études et statistiques par secteur d'activité**, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).
- **Bourgeois M., Ovieve F. (Insee), Dubois S., Rouot C., Vivas É. (Dreets)**, « *D'ici 2050, la région pourrait compter 145 000 actifs de moins* », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°120, mai 2024.

